

CONSEIL MUNICIPAL DE CHAMIGNY

SEANCE DU 10 JANVIER 2017

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L121-17 du GCCT

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Jeannine BELDENT, Maire.

Présents : Adjoints : Mr Pierre, Mme Sanchez, Mr Varga,
Mmes Jolivet, Soyez, Mrs Couason, Lebat,
formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme de Carvalho donne pouvoir à Mme Beldent,
Mme Bernicchia donne pouvoir à Mme Soyez,
Mme Fralin donne pouvoir à Mme Sanchez,
Mr Simon, Mr Tchinda.

Secrétaire de la séance : Mme Sanchez.

Madame le Maire demande aux Conseillers Municipaux de bien vouloir accepter d'ajouter un point à l'ordre du jour : demande de subvention FIPD (Fond Interministériel de la Prévention de la Délinquance) pour annuler et remplacer la délibération n° 11-005 du 15 décembre 2016, ce qui est accepté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le compte-rendu de la séance du 15 décembre 2016 est lu et approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Choix de l'entreprise pour le remplacement des portails du cimetière

Madame le Maire expose que des travaux de pose d'un portail et d'un portillon pour réguler l'accès au cimetière communal sont projetés.

Deux devis ont été reçus et examinés par la commission travaux réunie ce jour.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés de retenir l'entreprise la mieux disante soit l'entreprise Bruneau métallerie.

Demande de subventions au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2017 (DETR)

Madame le Maire expose que certains projets de travaux de la Commune rentrent dans la catégorie d'investissements pouvant bénéficier d'une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux : fourniture et pose d'un portail et d'un portillon pour le cimetière communal, réhabilitation des sanitaires de l'école primaire.

Les plans de financements prévisionnels de ces projets de travaux seraient les suivants :

Opération n° 1 : portail et portillon cimetière

Montant prévisionnel des travaux : 5 200 € HT – 6 240 € TTC

Subvention sollicitée au taux maximum : 3 120 € HT

Financement communal : 3 120 € TTC

Opération n° 2 : réhabilitation des sanitaires de l'école primaire

Montant prévisionnel des travaux : 4 600 € HT – 5 520 € TTC

Subvention sollicitée au taux maximum : 2 300 € HT

Financement communal : 3 220 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés d'adopter les projets définis ci-dessus, d'adopter le plan de financement exposé ci-dessus, de solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2017 au taux maximum pour ces deux opérations.

Demande de subvention au titre du dossier « amendes de police »

Madame le Maire expose que le Conseil Départemental répartit annuellement le produit des amendes de police en faveur des communes qui entreprennent des travaux d'amélioration de la sécurité routière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés autorise Madame le Maire à remplir un dossier « amendes de police » pour l'installation d'un panneau pour sécuriser l'entrée du hameau de Tanqueux en signalant aux automobilistes le danger des virages et l'entrée dans le hameau.

Approbation de la modification des statuts de la CCPF

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés décide d'adopter la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays Fertois proposée et votée par le Conseil Communautaire en sa séance du 08 décembre 2016.

Demande de reconduction et de renouvellement d'autorisation au nom de SFR

Madame le Maire expose que par courrier en date du 20 décembre 2016, la société SFR demande à renouveler sa permission de voirie pour l'occupation du domaine routier communal par un réseau de télécommunication, pour une période minimale de 12 années.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés demande à la société SFR de présenter un projet d'arrêté de voirie reprenant les termes de sa demande et autorise Madame le Maire à signer l'arrêté de permission de voirie sollicité, pour une durée minimale de 12 ans.

Demande d'acompte sur subvention 2017 à Familles Rurales

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés, le pouvoir de Madame Fralin ne prenant pas part au vote en raison de sa qualité de Présidente de l'association Familles rurales, de verser un acompte de 19 500 € sur la subvention de 2017 pour répondre à la demande présentée par courrier en date du 28 décembre 2016 et permettre le fonctionnement de l'association Familles Rurales au début de l'année 2017.

Demande de subvention FIPD

Madame le Maire expose qu'il y a lieu de revoir le plan de financement et la demande de subvention pour le projet d'installation d'une alarme attentat-intrusion à l'école communale et au centre de loisirs en raison de nouveaux éléments d'information.

Le plan de financement de l'opération serait le suivant :

Montant prévisionnel de l'opération : 7 351.12 HT – 8 821.34 € TTC

Subvention FIPD sollicitée au taux maximum de 80% : 5 880 € HT

Financement communal : 1 765.20 € TTC

L'échéancier de réalisation de ce projet serait le suivant :

Juillet 2017 : commencement des travaux

Août 2017 : livraison.

Informations diverses

Eclairage public : un câble d'éclairage public situé à côté de la ferme Giraut a été endommagé a priori par la société ERDF lors de l'installation d'un nouveau compteur électrique. Notre prestataire a établi un rapport d'incident que nous allons transmettre à ERDF.

Une panne d'électricité sur une partie de la Commune et notamment le hameau de Vaux est survenue le mardi 03 janvier. Le courant a été rétabli vers vingt et une heures trente mais des coupures subsistent. D'après les renseignements d'ERDF, la panne résulterait d'un câble souterrain endommagé près d'un transformateur à la Ferté sous Jouarre.

Cérémonie des vœux du 07 janvier : Madame le Maire souligne le peu d'affluence des administrés à cette manifestation. De nombreux élus étaient présents, notamment Monsieur le Député Maire de Coulommiers ainsi que de nombreux représentants d'entreprises locales. Les Chamignots et les associations quant à eux ont été peu nombreux à se déplacer. La question se pose de savoir si cette manifestation doit être maintenue et si oui, sous quelle forme.

En conséquence, en septembre prochain seront revus la programmation et l'organisation des colis des anciens et des jouets pour les enfants en maternelle qui eux aussi ont eu peu de succès, ainsi que la cérémonie des vœux afin d'éviter des dépenses inutiles.

La réception des nouveaux habitants de la Commune aura lieu le vendredi 27 janvier à 19h en Mairie ; la date et l'heure ont été choisies afin que cette manifestation n'empiète pas sur les activités du week-end et qu'il y ait ainsi plus de facilité aux personnes à être présentes.

Plus rien ne restant à débattre, la séance est close à vingt et une heures et huit minutes.

Le Maire